que valent vos trésors ?

Et au milieu coule une rivière… pour pêcheurs américains

Cette semaine, Jean-François nous envoie la photographie d'un tableau. Philippe Rouillac, notre commissaire-priseur, nous fait part de son avis.

Me Philippe Rouillac.
(Photo archives NR, J. Dutac)

La pêche à la mouche évoque pour les Américains le fantasme d'une vie authentique. Magistralement incarné ar Brad Pitt, *Et au milieu coule une rivière* est un classique du genre. En adaptant *La Rivière du sixième jour*, Robert Redford y livre l'un de ses plus beaux films en tant que réalisateur. Richard Brautigan, poète marginal, parangon de la contre-culture américaine, publie dès 1967 *La Pêche à la truite en Amérique*. Depuis lors, les rivières du Montana et la pêche à la mouche demeurent dans l'imaginaire collectif américain un paradis perdu de la Beat Generation. Le tableau de Jean-François date à notre avis des mêmes années ; s'il est difficile d'en situer la scène géographiquement, culturellement on est à portée de canne à pêche.

Dans un format paysage, le peintre déploie sa composition en trois plans verticaux. Dans un premier tiers deux rives et une cascade, dans un second, une forêt s'imagine par transparence, au troisième plan, le ciel. Cette structure du paysage tripartite trouve sa source dans la peinture hollandaise du XVIIe siècle.

Verticalement, la composition est également ternaire, la terre étant symétriquement séparée par le cours d'eau. Pour rompre avec la monotonie d'une symétrie parfaite, l'arbre de gauche a été agrandi. Il permet ainsi de tracer une diagonale qui redynamise le tableau.

La couleur est également mise au service de cette diagonale, les seules couleurs chaudes se trouvant au pied de l'arbre.

En bas à gauche, on distingue une signature : André Martin. Il nous est impossible de retrouver la trace de ce peintre qui n'a pas de côte aux enchères publiques.

Un tableau à portée de canne à pêche.

Influencé par l'École de Barbizon

Plus que l'influence hollandaise, c'est celle de l'École de Barbizon qui marque le plus l'art d'André Martin. L'évolution de la technique et l'invention de la peinture en tube ont permis aux artistes d'aller exercer leur art directement sur le motif. Paradoxalement, le soin donné à la construction de notre toile ne semble pas compatible avec l'immortalisation d'une impression fugace. On imagine mal André Martin avec son chevalet devant cette cascade. L'ambiance est trop fade, sans surprise, sans naturel – en un mot, artificielle.

Le tableau de Jean-François ne serait pas adapté à une vente aux enchères, sa valeur étant **inférieure à 100 euros**. Si dans les années 1960 l'œuvre aurait pu avoir plus de succès avec une clientèle américaine amatrice de pêche, aujourd'hui elle semble un peu kitsch.

Mais qui sait… peut-être qu'un demi-passage à la broyeuse à papier lui permettrait d'atteindre, comme le Banksy vendu jeudi à Londres, les 22 millions d'euros !

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors sans accent).

justice

Les décisions du tribunal de commerce

Lors de son audience du vendredi 15 octobre, le tribunal de commerce de Blois a pris les décisions suivantes.

Liquidation judiciaire (1) : société Home conseil construction (maçonnerie) à Mer ; société Bio Énergie (électricité-plomberie) rue des Malvas à Romorantin ; société Lina (Betty broc/exploitation d'un vide-greniers permanent) boulevard de l'Industrie à Blois avec poursuite d'activité jusqu'au 15 novembre ; société Platinium beauté (institut de beauté) rue Michel-Bégon à Blois.

Placement en redressement judiciaire (2) : société NCA (travaux de couverture) à Villefranche-sur-Cher ; société L'Orchidée (café-restaurant) à La Chapelle-Vendômoise ; Ludovic Cerceau (travaux de menuiserie) à Faverolles-sur-Cher.

(1) Procédure applicable à tout débiteur se trouvant en cessation de paiement et dont le redressement judiciaire est manifestement impossible.
(2) Pour résoudre la situation d'une entreprise qui ne se trouve plus en mesure de faire face à ses dettes, mais dont la situation n'est pas totalement compromise.

en bref

ORGÈRES-EN-BEAUCE (28)

Conférence sur Hélène Boucher

La Maison du tourisme cœur de Beauce accueille Michelle Gensbittel pour une conférence sur *Hélène Boucher, un destin en Rafale* dimanche 17 octobre, à 15 h. La présidente des Amis de Yermenonville est en charge de faire perdurer la mémoire de l'aviatrice et propose de faire découvrir sa vie et sa carrière.

Tarif : 3 €. Pass sanitaire obligatoire. Renseignements : info@tourismecoeurdebeauce.fr ou au 02.37.99.75.58.

BEAUGENCY (45)

Nuit des châteaux

Le château de Beaugency (Loiret) ouvre ses portes à la nuit tombée, samedi 23 octobre. Déambulation nocturne dans l'exposition d'art numérique du château et son jardin suspendu. Torche à la main, explorez ce logis seigneurial de la Renaissance dont chacune des 16 pièces accueille une œuvre singulière, animée et sonore. Découvrez également le spectacle nocturne, trois projections dans une cour habillée de lumière.

Renseignements : www.chateau-beaugency.com